



Surfacturation achat et pose d'un ballon thermodynamique xxxxxx

Par Pkjfree, le 17/02/2023 à 18:08

Bonjour,

Nous nous sommes fait installer une PAC en Août 2021 de marque xxxxxx et un ballon thermodynamique xxxxxx 250L par la société xxxxxx.

Le prix total était de 27900€ avec une aide promise s'élevant environ à 7000€ déterminé selon nos revenus fiscaux par le commercial de la société.

A ce jour, nous avons perçu 900€ de la part EDF et 400€ de l'Anah et il reste soit disant l'aide régionale que nous attendons toujours.

Je les contacte pratiquement tous les jours au téléphone et ils sont incapable de nous dire l'avancement de notre dossier .

J'aimerais savoir si cette aide existe réellement et si je peux espérer la percevoir un jour.

Le détail de la facture :

20000 € la Pac et 7900€ le ballon thermodynamique.

A savoir ,

Le ballon thermodynamique vaut 1700€ en magasin .

Comment puis je procéder pour démontrer cette arnaque même si j'ai été installé par la société.

Merci pour votre retour ..

Bonjour,

Merci de bien vouloir respecter les CGU de ce forum en évitant de citer des marques.

Par **jodelariege**, le **17/02/2023** à **19:32**

bonjour

vous pourriez contacter votre protection juridique ou une agence locale de défense du consommateur qui ,pour quelques dizaines d'euros de cotisation annuelle, étudiera votre dossier, vous épaulera et vous conseillera

de façon générale il ne faut pas laisser une entreprise inconnue se charger des demandes d'aide financière

Par **Visiteur**, le **17/02/2023** à **20:12**

Bonjour,

Avez-vous fait établir plusieurs devis comparables ?

L'entreprise choisie est-elle RGE ?